



CENTRE  
ÎLE-DE-  
FRANCE DE  
FORMATION

# BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

## Educateur Sportif Activités Gymniques Acrobatiques



### Diplôme Professionnel

Formation en Alternance

Animer toutes les activités gymniques

Entraîner un 1er niveau compétitif

Session 2021/2022



# FORMATION BPJEPS

680 heures  
de  
Formation  
en centre

Taux de  
réussite  
2020 :  
100%

## ÉDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES GYMNQUES

Option : Activités Gymniques Acrobatiques

**Diplôme Professionnel de niveau IV**, il confère à son titulaire la qualité professionnelle pour encadrer en autonomie et en sécurité tout public dans les activités gymniques.

**Formation en Alternance**, elle se déroule du 6 septembre 2021 au 2 juillet 2022. Les cours se déroulent en semaine le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 15h00, et sur certaines vacances scolaires sous forme de stage (voir ruban pédagogique). Les périodes d'alternance se font en soirée, le mercredi, le week-end et durant les vacances scolaires.

**Objectifs : Animer toutes les Activités Gymniques**, pour encadrer des actions d'initiation ou de découverte. Les stagiaires devront mettre en place deux cycles d'animation dans leur structure d'alternance parmi les activités suivantes : Gym Art. Féminine, Gym Art. Masculine, Gym Rythmique, Trampoline, Tumbling, Gym Acrobatique, Babygym, Aérobie, TeamGym, ou Freestyle Gym/Parkours. **Assurer la sécurité des pratiquants**  
**Entraîner un premier niveau de compétition**, concevoir, conduire et évaluer un cycle d'entraînement pour un groupe de la filière fédérale.

## CONTENUS DE FORMATION

Le BPJEPS s'articule en 4 Unités capitalisables regroupées en 3 modules de formation.

Préparer,  
conduire et  
évaluer un projet  
dans sa structure  
**UC 1 / UC 2**

- Communication, Projet d'animation promotionnel,
- Cadre institutionnel, Caractéristiques des publics
- Cadre réglementaire, Méthodologie de projet

Animer tout  
public sur toute  
activité  
gymnique  
**UC 3**

- Préparation et conduite de séance d'animation : Baby-gym, Freestyle gym, gym senior, activités acrobatiques, activités gymniques d'expression, handigym, aérobie, ...
- Connaissances théoriques, Conception d'un cycle d'animation

Entraîner en  
compétition les  
activités  
acrobatiques  
**UC 4**

- Conception d'un cycle d'entraînement, Conduite de séance
- Connaissances techniques, Sécurité et réglementation des activités compétitives (GAM, GAF, Trampoline, Tumbling, Gym Acrobatique, Teamgym, Aérobie)

## Volumes horaires en formation initiale

- Volume horaire en centre de formation : **680h**
- Volume horaire en alternance : **600h**, dont **500h** en face à face pédagogique
- Volume hebdomadaire en face à face pédagogique conseillé : **13h**
  - (4h en animation, 5h en initiation, 4h sur un groupe de 1<sup>er</sup> niveau compétitif)

## RUBAN PEDAGOGIQUE PREVISIONNEL

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
	Semaine 4	Semaine 9	Semaine 13		Semaine 22	Semaine 26	Semaine 30		Semaine 39	Semaine 43 Rattrapages UC 3 & 4
	Semaine 5			Semaine 18				Semaine 35		
Semaine 1		Semaine 10	Semaine 14		Semaine 23	Semaine 27	Semaine 31		Semaine 40	
Semaine 2	Semaine 6			Semaine 19			Semaine 32	Semaine 36	Semaine 41	
Semaine 3	Semaine 7	Semaine 11	Semaine 15		Semaine 24	Semaine 28		Semaine 37	épreuves UC 3 & UC 4	
	Semaine 8 Stage	Semaine 12	Semaine 16	Semaine 20	Semaine 25	Semaine 29	Semaine 33		Semaine 42	
			Semaine 17	Semaine 21			Semaine 34	Semaine 38	UC 1 & 2	
								UC 1 & 2		

Semaine de cours Lu, ma, je, (ve) : 9h-15h	stage 9h30-17h30	Epreuve de certification	Epreuve de rattrapage	Vacances
---	---------------------	--------------------------	-----------------------	----------

Cours les vendredis entre septembre et mars

Les lieux de formation alternent entre Suresnes, Paris, Puteaux, La Celle-St Cloud et Thiais, en fonction des contenus.

## Méthodes et moyens pédagogiques

**Méthode pédagogique** : formation en présentiel (gymnases, salles de cours) et en distanciel (équipement informatique et connexion internet nécessaires). Apports théoriques, mises en situation sur publics supports.

**Moyens pédagogiques** : salles spécifiques dédiées aux activités gymniques, site internet dédié au suivi pédagogique, supports vidéos, powerpoint, vidéoprojecteurs, logiciels spécifiques d'analyse vidéo, ...

# ENTREE EN FORMATION

---

## S'INSCRIRE

### Conditions d'accès :

- Avoir 18 ans révolus au début de la formation (dérogation possible, sur demande motivée)
- Etre titulaire du diplôme de Premier Secours Civique de niveau 1 (PSC1)
- Avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement des « activités gymniques » - *La formation peut être adaptée pour les personnes en situation de handicap. Fournir avec le certificat médical, l'avis d'un médecin agréé. Contacter le CIFF pour plus d'informations.*
- Pour les moins de 25 ans : être recensé et avoir suivi la journée défense et citoyenneté (ex JAPD)
- Avoir une structure d'alternance pour effectuer son stage pédagogique.

### Dossier d'inscription

Téléchargeable sur le site : [www.crif-ffgym.com](http://www.crif-ffgym.com) ) à remettre au CIFF **avant le 2 juin 2021** (1<sup>er</sup> juillet pour les candidats exemptés des TEP)

### Frais d'inscription :

**50 €** (chèque à l'ordre du CIFF)

## TESTS D'ADMISSION

### Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP)

Définis par l'arrêté ministériel du 5 septembre 2016, ils servent à vérifier les capacités des candidats à suivre la formation. Détail des tests sur le lien : [Tests BPJEPS](#)

**Les TEP se dérouleront le vendredi 2 juillet 2021**

Sont exemptés des TEP les candidats en possession des diplômes suivants : CQP FFG, animateur fédéral FFG, moniteur FFG, BF1A UFOLEP, BAF1 FSCF, BF1 FSGT

### Tests OBLIGATOIRES définis par le Centre de Formation

Ils servent à identifier le niveau des candidats et leur projet professionnel

- Epreuve écrite à partir d'une observation vidéo  
*Être capable de prendre des notes, de résumer et d'argumenter sur une problématique)*
- Entretien sur son projet professionnel  
*Être capable de présenter oralement son parcours et de démontrer son implication et sa motivation pour son projet professionnel*
- Décrire un exercice en utilisant la terminologie adaptée  
*Être capable d'utiliser une terminologie spécifique aux activités gymniques, et de citer les actions et les groupes musculaires concernés.*

**Les TESTS OBLIGATOIRES se dérouleront le lundi 5 juillet 2021**

*Convocation envoyée 15 jours avant la date des tests si réception du dossier d'inscription complet*

## POSITIONNEMENT

Pour les candidats retenus à l'issue des tests, le positionnement permettant de définir le Parcours Individuel de Formation (PIF) aura lieu **le mardi 6 juillet 2021** à Suresnes (92).

Les allègements et équivalences sont consultables sur notre site internet : [tableau des allègements](#)



Comité Régional Île-de-France - Centre Île-de-France de Formation

# LES FINANCEMENTS

---

## DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA FORMATION

Plusieurs possibilités :

- Compte personnel de formation (CPF) co-construit,
- Plan de développement des compétences,
- Dispositif de promotion ou reconversion par alternance
- Contrat de professionnalisation
- Dispositif SESAME \*
- Pôle emploi : formation des demandeurs d'emploi



*\* réservé aux jeunes de 16 à 25 ans et résidant au sein d'un territoire carencé (ZRR/QPV), ou rencontrant des difficultés sociales, ou en situation de décrochage scolaire ou sorti du système scolaire sans diplôme qualifiant, ou ayant une pratique sportive de haut niveau*

## COUT DE LA FORMATION : 10,15 €/HEURE

Soit : 6902 €, pour une formation en parcours complet.

Des allègements de formation sont possibles en fonction des cursus et diplômes des candidats

## NOUS CONTACTER :

Responsable pédagogique : **François-Régis BRUNO** 01 72 67 40 03 – 07 85 08 35 05  
[francois.regis-bruno@crif-ffgym.fr](mailto:francois.regis-bruno@crif-ffgym.fr)

Directeur administratif : **François TARRETE** 01 72 67 40 02 – 06 30 32 85 00  
[francois-tarrete@crif-ffgym.fr](mailto:francois-tarrete@crif-ffgym.fr)

Tous nos documents sont téléchargeables sur notre site

[www.crif-ffgym.com](http://www.crif-ffgym.com)

## LE CIFF

---

*Organisme de formation homologué par la DIRRECTE et la DRAJES d'Ile de France, le CIFF a formé depuis 2001 plus de 500 Educateurs Sportifs dans le domaine des activités Gymniques. Il est habilité depuis avril 2007 pour organiser les formations BPJEPS.*

### TAUX DE REUSSITE

2018/2019 : **89%** - 2019/2020 : **100%**

### TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

La totalité des stagiaires formés est en emploi la saison suivante dans les activités gymniques.



Comité Régional Île-de-France - Centre Île-de-France de Formation